



## **Note relative à l'utilisation de l'orgue lors des cérémonies de mariage**

Futurs époux ou parents préparant le mariage de leurs enfants,

L'église Saint Nicolas de Beaujeu dispose d'un orgue à tuyaux de facture Merklin de 1932 en parfait état de fonctionnement.

L'Association des Amis de l'Orgue de Beaujeu (association loi 1901) a œuvré pendant plus de dix ans pour réunir les fonds nécessaires à la restauration de cet instrument. Elle en assure l'animation, l'entretien et les accords.

Vous pouvez utiliser cet orgue si vous connaissez un organiste en mesure d'en jouer pour embellir votre cérémonie.

Dans ce cas, nous vous demandons qu'il rencontre Monsieur Jean-Pierre Durand (06 07 30 49 64), professeur de musique, titulaire de l'orgue et président de l'association.

Nous sollicitons de votre part une participation pour l'utilisation de l'orgue. Un montant de 50 € minimum est proposé.

Nous vous remercions de votre générosité qui assurera la pérennité de la musique dans notre église et souhaitons beaucoup de bonheur aux nouveaux mariés.

Jean-Pierre Durand  
Président  
Amis de l'orgue de Beaujeu

Le 15 avril 2016